

## Questions des candidats

### Procédure 26-GHTA-0015

Fourniture d'un automate de chercheur de métaphase,  
des prestations de maintenance, des matériels et logiciels associés.

### Réponse aux questions N°1 et N°6

Question du candidat	Réponse du représentant du pouvoir adjudicateur
<ul style="list-style-type: none"> <li>N°1 du 18/05/2026 : Bonjour, La date limite de remise des offres peut-elle être reportée compte tenu d'un mois de mai fortement impacté par les jours fériés et les périodes de congés de nombreux collaborateurs, afin de garantir une réponse complète et de qualité ?</li> </ul>	<p>A ce jour aucun report de la date de remise des offres n'est envisagé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>N° 2 du 19/05/2026 : ⇒ Dans l'appel d'offres, vous fournissez l'Annexe 2_CCTP 26-GHTA-0015_Parc informatique et licences, dans laquelle sont listées toutes les stations et leurs licences. Veuillez confirmer que les licences mentionnées concernent uniquement les stations de révision et non pas les systèmes de numérisation automatisés ou de capture manuelle.</li> </ul>	<p>Dans l'annexe 2, les ordinateurs nommés IKS-061 (poste3-Back-up), ISS-0104 (poste2-microscope FISH) et MF-0082 (poste1-chercheur de métaphase) disposent de systèmes de numérisation automatique ou manuelle selon la description du CCTP. Nous souhaitons des licences qui permettent la capture en lumière blanche et fluorescente pour les postes 1 et 2. Sur le poste 3, nous souhaitons également les licences pour le caryotypage et l'analyse des images FISH.</p>

⇒ Vous indiquez que vos ordinateurs fonctionnent sous Windows 11 dans l'Annexe 1\_CCTP 26-GHTA-0015\_Equipements actuels, alors que l'Annexe 2\_CCTP 26-GHTA-0015\_Parc informatique et licences mentionne Windows 10. Veuillez confirmer quelle version de Windows vous utilisez.

⇒ Nous comprenons que vous disposez de deux microscopes Zeiss Z2 Axioimager. Il n'est pas clairement précisé si ces deux appareils sont équipés à la fois en champ clair et en fluorescence. Veuillez confirmer cela, et indiquer également quelle source lumineuse fluorescente vous utilisez.

Pour le poste 3 qui est à la fois un poste de révision et de capture manuelle, nous souhaitons les licences de capture en lumière blanche ainsi que les licences pour le caryotypage et l'analyse des images FISH. Tous les autres postes sont des stations de révision et n'ont pas de systèmes de numérisation automatisée ou de capture manuelle. Sur l'annexe 2, tenir compte des descriptions de la colonne intitulée "type de licence souhaitée logiciel caryotypage et FISH".

Les postes informatiques figurant dans l'Annexe 1 correspondent aux 3 "PCs fournisseur" suivants : IKS-061, ISS-0104 et MF-0082 qui figurent dans l'annexe 2 et, effectivement, il y a une erreur sur l'annexe 1, ils sont en Windows 10 Pro.

Conformément à l'annexe 4 (contraintes DSN), les postes fournis (hors CHU) devront être sous OS respectant les règles élémentaires de sécurité (= Windows 11).

**Le poste ISS-0104** (poste2-microscope FISH) est équipé :  
- d'un éclairage transmission / lumière visible avec la lampe de fond (brightfield) LED blanche ZEISS VIS-LED.  
- d'un éclairage fluorescence PhotoFluor LM75 avec lampe métal-halide 75 W .

**Le poste MF-0082** (poste1-chercheur de métaphase) est équipé :  
- d'un éclairage lumière transmise : Cz MicroLED  
- d'un éclairage fluorescence : X-Cite exacte, lampe à arc mercure 200 W dispose d'un champ clair et d'une source fluorescente.

<p>⇒ Concernant le microscope de sauvegarde Zeiss Axioscop, disposez-vous de filtres, et ce microscope est-il également équipé à la fois en champ clair et en fluorescence ?</p> <p>⇒ Veuillez confirmer que vous souhaitez conserver une configuration similaire à celle actuellement en place et qu'il est possible de réutiliser les microscopes mentionnés dans l'Annexe 1.</p>	<p>Il faudra que le poste MF-0082 (poste3-Back-up) puisse être un back-up du poste ISS-0104 (poste2) pour la FISH</p> <p>Le microscope de sauvegarde Zeiss Axioscop C ne dispose pas de champ en fluorescence pour faire des analyses FISH (pas de fluorescence) mais il doit permettre de prendre des clichés de métaphases manuellement (champ clair). Il est équipé pour la lumière transmise d'une lampe halogène 12 V / 100 W</p> <p>Selon les éléments de réponse ci-dessus, nous souhaitons le remplacement du microscope dédié pour la recherche de métaphase de manière certaine. Pour les autres postes, nous souhaitons que chaque soumissionnaire se positionne afin de nous assurer la maintenance de l'ensemble des équipements retenus finalement (anciens et/ou nouveaux).</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N° 3 du 26/05/2026 : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Afin de vérifier la possibilité de connectivité à la base de données ainsi que la compatibilité d'intégration, pourriez-vous s'il vous plaît nous fournir un exemple de fichier d'export .CIF provenant de votre système actuel pour évaluation technique ?</li> </ul> </li> </ul>	<p>Nous vous mettons 2 fichiers provenant de notre SIL defgen qui communique avec le logiciel actuel pour le traitement et l'analyse de nos lames. Le premier fichier (01271205.SIF ) qui est généré par defgen à la création du code barre des étiquettes des lames et le 2ème (Sg262965.CIF ) qui permet la création du dossier patient.</p>

<p>⇒ Par ailleurs, dans votre réponse, vous mentionnez votre souhait de remplacer le microscope dédié à la recherche de métaphases, à savoir le MF-0082. Pourriez-vous préciser si cette demande de remplacement est liée à des problèmes de performance ou à des problèmes techniques du microscope actuel, ou si ce microscope sera réaffecté à une autre utilisation ?</p> <p>⇒ En outre, pourriez-vous confirmer si les objectifs et filtres de fluorescence existants du système actuel sont toujours disponibles et compatibles pour une réutilisation avec la solution proposée ?</p>	<p>Le remplacement du microscope ZEISS AxioImager.Z2 du poste1-Chercheur de Métaphase est une démarche justifiée par l'âge de cet équipement qui a été acquis en 2013.</p> <p>En cas de comptabilité effective et démontrée avec le matériel que vous proposerez, nous envisagerons effectivement de réutiliser ces accessoires. Mais nous vous invitons, sur ce poste1-chercheur de métaphase, à faire une proposition à neuf de l'ensemble.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N°4 du 26/05/2026 : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Pouvez-vous détailler le processus de capture et d'analyse des noyaux interphasiques en FISH. La possibilité de faire le comptage automatique des spots est-elle indispensable ?</li> </ul> </li> </ul>	<p>Pour la FISH interphasique, nous effectuons la recherche et le comptage des noyaux manuellement sur notre microscope de FISH. Comme cela est précisé dans l'article 2.2 du CCTP, même si ce n'est pas un élément indispensable, nous souhaiterions avoir cette possibilité. Ce point sera évalué de manière précise dans notre analyse des offres.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N°5 du 26/05/2026 : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Le RC indique que le marché est pour 12 mois renouvelable 3 fois (4 ans). Dans le CCTP vous demandez : " une mise à jour annuelle des logiciels pour une durée de 5 ans" Est-ce normal ?</li> </ul> </li> </ul>	<p>Effectivement la durée maximum de l'accord cadre est bien de 4 ans, seule la maintenance des matériels et les mises à jour des logiciels courent sur 5 ans.</p>

- N°6 du 11/06/2026 :

⇒ Vous indiquez dans les pièces du dossier que nous devons avoir une annexe Bordereau des prix unitaires et forfaitaires et le détail quantitatif estimatif (RC 4.1 et 6.1). Nous n'avons que le détail quantitatif estimatif. Est-il suffisant ?

Le BPU a été ajouté au dossier de consultation, la date de remise des offres est reportée au 22/06/2026 à 12H00.